

Pôle Services aux Populations

Direction de la Culture, du Sport et de l'Animation
85 Boulevard de la République - 17076 La Rochelle Cedex 9
Affaire suivie par Carole MILAN
Tél. : 05 46 317 250
Fax : 05 46 317 252
Email : carole.milan@cg17.fr

**AIDE AUX JEUNES LICENCIES
DOSSIER A COMPLETER PAR LES CLUBS**

RAPPEL DES CONDITIONS D' ATTRIBUTION

(Délibération n°715 du 19 février 2002)

Le club doit être affilié à une fédération sportive agréée.

Le club doit compléter et **renvoyer son dossier au Comité Départemental ou District de sa discipline.**

Lorsqu'ils remplissent ces conditions, les clubs sportifs peuvent bénéficier d'une aide départementale calculée sur la base de 4,60 € par jeune licencié de moins de 16 ans (né en 1995 et après). Le seuil minimal de la subvention départementale a été fixé à 46 € ; seuls les clubs comptant au minimum 10 licenciés de moins de 16 ans peuvent bénéficier de cette aide.

IMPORTANT

Le nom du club (l'appellation exacte) doit être le même sur la fiche ci-jointe, le Relevé d'Identité Bancaire ou Postal, et les statuts de l'association, faute de quoi le dossier ne pourra être traité.

POLITIQUE SPORTIVE DEPARTEMENTALE 2011

AIDE AUX JEUNES LICENCIES

Direction de la Culture, du Sport et de l'Animation
85 Boulevard de la République - 17076 La Rochelle Cedex 9
Affaire suivie par Carole Milan
Tél. : 05 46 317 250 - Fax : 05 46 317 252
Email : carole.milan@cg17.fr

DISCIPLINE : [REDACTED]

NOM DU CLUB : [REDACTED]

ADRESSE DU CLUB : [REDACTED]

C.P. : [REDACTED] **VILLE :** [REDACTED] **Tél. :** [REDACTED]

Email :
N° de SIRET : [REDACTED]

NOM et PRENOM DU PRESIDENT : [REDACTED]

ADRESSE : [REDACTED]

C.P. : [REDACTED] **VILLE :** [REDACTED] **Tél. :** [REDACTED]

NOM DU CORRESPONDANT : [REDACTED]

ADRESSE : [REDACTED]

C.P. : [REDACTED] **VILLE :** [REDACTED] **Tél. :** [REDACTED]

RECENSEMENT DES LICENCIES : SAISON 2009/2010

Nombre total de licenciés en 2009/2010 :	
Nombre de jeunes licenciés né(e)s en 1995 et après :	

Ne doivent être comptabilisées que les licences annuelles, à l'exclusion des licences délivrées à des sportifs non résidents en Charente-Maritime et des licences temporaires pour stages de vacances par exemple.

→ JOINDRE OBLIGATOIREMENT un relevé d'identité bancaire ou postal récent (pas de chèque barré). A défaut le dossier vous sera renvoyé.

Je soussigné M [REDACTED], Président de [REDACTED]

[REDACTED], atteste l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus.

Le.....2011
Signature

CETTE FICHE EST A RETOURNER AVANT LE 23 SEPTEMBRE 2011

à votre COMITE DEPARTEMENTAL ou DISTRICT chargé de collecter et de vérifier les informations communiquées